

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES  
ARZON : Catherine LECLERC  
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT  
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC  
COLPO : Freddy JAHIER  
ELVEN : Gérard GICQUEL  
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO  
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM  
LE HEZO : Guy DERBOIS  
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET  
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC  
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE  
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE  
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE  
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY  
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD  
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT  
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC  
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC  
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU  
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL  
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL  
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN  
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE  
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE  
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL  
TREFFLEAN : Claude LE JALLE  
VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGE - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

### Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET  
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE  
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR  
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM  
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE  
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO  
MEUCON : Pierrick MESSENGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE  
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE  
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT  
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO  
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO  
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD  
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI  
VANNES : Christine PENHOUET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG  
Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

:Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Envoyé en préfecture le 05/06/2024

Reçu en préfecture le 05/06/2024

Publié le **Mise en ligne le 06/06/2024**

ID : 056-200067932-20240530-240530\_DEL41-DE

Ont été excusés :  
*ILE D'ARZ*

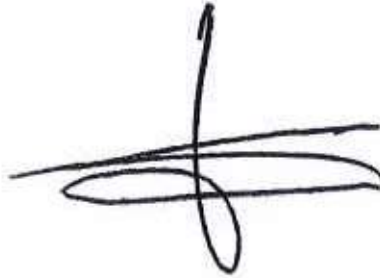
: Jean LOISEAU

Absents :

*THEIX-NOYALO*

: Paulette MAILLOT

Le Président,  
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right at the top, crosses itself, and forms a loop at the bottom.

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024**

**MOBILITE**

**CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION ET  
LA GESTION DU RESEAU DE TRANSPORTS PUBLICS URBAINS**

**AVENANT N° 2 - TRANSDEV GMVA MOBILITES**

Monsieur Denis BERTHOLOM présente le rapport suivant :

Le présent avenant a pour objet :

- les évolutions de l'offre de service de l'année 2024 ;
- les changements de noms des services du matin et du soir ;
- le transfert du dépôt d'exploitation des services de Transport à la demande ;
- la rémunération du renfort de la ligne 4 quittant Arradon à 7h20 les jours scolaires ;
- l'installation de trois hayons élévateurs sur des véhicules de TRANSDEV VAD ;
- la remise à jour de la Fiche-Véhicules ;
- les modalités de rémunération du service Mobicéo en soirée ;
- la tarification de l'open paiement ;
- les modalités d'inscriptions scolaires anticipées ;
- le règlement de service ;
- la mise à jour des indices de la formule de révision ;
- la précision d'un critère qualité de service relatif à l'accessibilité des appels.

Conformément aux articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, ces mesures sont mises en œuvre par un avenant à la CSP, conclue avec la Compagnie TRANSDEV GMVA MOBILITE, dont le projet est joint en annexe.

Le présent avenant entrera en vigueur dès sa signature.

Vu les avis favorables du Bureau du 17 mai 2024 et de la Commission Mobilité, Patrimoine et Grands projets du 21 mai 2024,

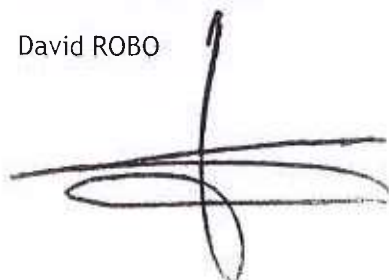
Il vous est proposé :

- *d'approuver les modifications au réseau de transport dans les conditions exposées ci-dessus et jointes en annexe ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant au contrat de concession de service public TRANSDEV GMVA Mobilités joint en annexe ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Monsieur Le Président,

David ROBO



Le secrétaire de séance,

Guillaume GRANNEC

